

### Conseil de quartier n°1 « Centre Ville »

Réunion du lundi 30 mars 2009 à 20 h  
au Centre Communal des Tanneurs

#### Présents :

Annie Durieux ..... Co présidente du conseil de quartier N°1  
Christian Danquigny ..... Elu  
Bernard Cozic ..... Elu  
Isabel Dralet ..... Elue  
Ginette Tardy ..... Elue  
Véronique Gendreau ..... Service Démocratie locale et vie des quartiers (mairie)  
Alain Bigo ..... Place Pasquet  
Marie-Pierre Boutin ..... Rue Paul Jozon  
Barbara Demoulin ..... Rue d'Erceville  
Yvette Guengant ..... Rue du Général Leclerc  
François Héron ..... Rue du Général Leclerc  
Michèle Lorin-Gadet ..... Rue des Prés  
Virginie Mandreux ..... Rue Sanson  
Cyril Masse ..... Rue Gaston Darley  
Anne-Gaël Messenger ..... Rue Berthier

#### Absents/Excusés :

Pascal Aujard ..... Maire adjoint à la Démocratie locale et vie des quartiers  
Anne-Isabelle Paroissien ..... Elue  
Jean-Manuel Antunes ..... Quai Victor Hugo  
Monique Barthélémy ..... Rue Paul Jozon  
Serge Carpentier ..... Quai des Mariniers

#### ✓ Point n° 1 Désignation du secrétaire de séance

Monsieur MASSE est secrétaire de séance.

#### ✓ Point n° 2 Invité :

Monsieur Bernard COZIC, conseiller municipal, délégué au commerce

Explications et débat sur le projet de modification du stationnement place Jean Jaurès. Suppression des places au centre et stationnement en « épi » le long du trottoir (Mutuelle Bleue) et en face le long du Crédit Mutuel. Cette modification laissera ainsi la libre circulation au centre de la rue. Ce dossier est à l'étude par les services de la ville. De nouveaux emplacements de livraison seront également créés dans l'hyper-centre.

#### ✓ Point n° 3 Retour sur le conseil de quartier du 14 novembre 2008

- Abattage de l'arbre abîmé pendant la tempête du 7 août 2008 vers l'écluse. Fait quelques jours après le conseil de quartier par VNF.

Voir ci-dessous les photos des réalisations faites ou en cours après remarques lors de la dernière réunion :

- Panneau indiquant le château et l'office de Tourisme vers la rue Bezout.



Fait :

- Le porte-vélo de la place de la république a disparu.



repositionné :

Elagage du marronnier du château. Le marronnier est assez loin de l'immeuble et cicatrise mal, va être élagué « un peu » mais pas les grosses branches (marché en cours)



#### Point n° 4 Avis et suggestions des membres

- Rue du Prieuré : trop de dépôts sauvages d'encombrants
- Rue Bezout : dépôts des ordures ménagères sur les trottoirs à toutes heures de la journée
- Des propriétaires de chiens (toujours les mêmes) continuent de promener leur(s) chien(s) avec les inconvénients que cela comporte sur la pelouse derrière le château malgré le panneau d'interdiction et l'installation de canisites dernièrement. Il manque une pancarte " interdit aux chiens" quand on rentre sur cette même pelouse par le porche et la deuxième cour.
- Un des deux bancs en béton installés sous l'arbre sur la pelouse derrière le château est endommagé il serait judicieux de le supprimer.
- Un nouveau passage piétons est souhaitable à l'angle de la rue Perreau débouchant sur la rue de Paris jusqu'au trottoir d'en face.
- Est évoqué comme lors de la dernière réunion le problème de stationnement des voitures sur le trottoir aux abords de l'école Aujard rue Paul Jozon empêchant ainsi les mamans et leur poussette de pouvoir circuler plus aisément.
- En ce qui concerne la zone bleue rue du Général Leclerc, après renseignements pris auprès de la police municipale, lorsqu'une zone bleue est signalée par un panneau il n'est pas obligatoire que le marquage au sol soit de couleur bleu.
- Concernant la pose d'un stop – rue des Prés/rue d'Erceville, après étude de la police municipale il s'avère que ce n'est pas possible – pas assez de circulation.

Une autre proposition est faite : pose d'un stop à la sortie de l'entreprise Barniquel, rue du Port au Sable.

- Il est de nouveau rappelé la vitesse excessive des voitures circulant rue du Général Leclerc.
- Pour la sécurité et afin mieux de protéger les piétons il serait bon d'envisager la mise en place de barrières le long des trottoirs sur le pont de la Fraternité (pont au dessus du Loing).
- Les boulistes se plaignent de ne plus avoir de bancs pour s'asseoir au terrain de boules le long du canal, notamment pour les personnes âgées.
- Le marché du mercredi ne peut il pas être déplacé sur la place de la République? il y a de moins en moins de commerçants et ceux-ci se retrouvent un peu éparpillés sur le champ de mars, certains parlent de ne plus venir le mercredi (ex: la charcutière)
- A l'angle de la rue Benoît et de la rue Antheaulme en direction du parking champion coté gauche, une bouche d'égout à été supprimée le long d'une habitation, de ce fait lors de fortes pluies les eaux pluviales s'infiltrant dans la propriété.
- Il n'existe pas de trottoir autour du 11 rue Miger.

#### ✓ Point n°5 Festivités à venir

- Du jeudi 14 au samedi 16 Mai :..... Fête du pain
- Samedi 16 mai : .....5ème Nuit des musées  
Château-musée ..... à partir de 20 heures jusqu'à 23 heures
- Dimanche 24 mai : vide greniers ..... Quai Victor Hugo
- Mardi 26 mai : Fête des voisins.....A partir de 19 h  
La ville peut fermer une rue et prêter des tables (faire demande auprès du Service Démocratie Locale et Vie des Quartiers qui transmettra aux Techniques qui livreront à une personne-référent et à la police municipale)

- Du 19 au 21 Juin : .....Foire de la Saint Jean
- Le dimanche 21 Juin ..... Fête de la musique
- 4 et 5 Juillet : ..... Fête médiévale
- 14 juillet ..... Pique-nique républicain



*[www.ville-nemours.fr](http://www.ville-nemours.fr)*

Service Vie des Quartiers  
01 64 78 44 39  
democratielocale@ville-nemours.fr



**NEMOURS**